

ÉCODEF

217
janvier 2023

LE BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE
ÉCONOMIQUE DE LA DÉFENSE

É T U D E S

ZONES D'EMPLOI ET IMPLANTATION DE L'ARMÉE DE TERRE EN MÉTROPOLE

En 2019, l'armée de Terre se compose d'environ 106 000 militaires et civils dont 102 722 en France métropolitaine.

Malgré la transformation de la carte militaire amorcée dans les années 2000, l'armée de Terre reste encore présente dans les zones d'emploi où elle était très implantée historiquement¹. Sa présence notable dans les villes moyennes et petites, dans la « diagonale des faibles densités »² ainsi que dans des villes qui sont accompagnées par des politiques publiques de revitalisation des territoires traduit le fort ancrage local de l'armée de Terre dans les villes de garnison.

Un tiers des effectifs de l'armée de Terre est localisé dans les zones d'emploi de la « diagonale des faibles densités »

Au sens de l'Insee, « une zone d'emploi est une zone géographique à l'intérieur de laquelle la plupart des actifs résident et travaillent, et dans laquelle les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts ». Ce zonage est utilisé pour réaliser des études sur le marché du travail et propose, par ailleurs, une typologie permettant de mettre en évidence les dynamiques économiques des territoires. Dans cette étude, on utilise donc ce zonage pour mettre en relation l'évolution de l'emploi salarié (public et privé) et non salarié (qu'on appellera « emploi total ») entre 1975 et 2018, d'une part, et les effectifs de l'armée de Terre en 2019 d'autre part.

¹ La géographie des implantations militaires mise en évidence par Regrain (1988, « Les territoires de l'armée en France métropolitaine », Mappemonde) souligne 3 blocs principaux : Ile-de-France, bande méridionale, glacis à l'est de la capitale jusqu'à la frontière allemande. Pour le « glacis », la localisation de l'ennemi principal au nord-est depuis la guerre de trente ans (1618-1619) et l'existence d'une frontière non protégée par quelque relief expliquent que la Champagne et la Lorraine comptent de nombreuses emprises militaires. Quant à la bande méridionale (de la Gironde à la Méditerranée), elle présente les avantages de posséder des étendues de terres peu denses et aux maigres rendements agricoles ainsi que des zones de discrétion (plan d'eau des Landes) et de repli des troupes coloniales qui ont grossi des casernes du midi.

² La « diagonale des faibles densités » est une catégorie spatiale construite par l'Insee à partir d'indicateurs socio-économiques, tels que le taux de logements vacants. Elle s'étend des Ardennes au sud-ouest de l'Hexagone.

La répartition géographique des effectifs de l'armée de Terre selon le type d'espace (faible densité, « U de la croissance », façade Manche-Centre Ouest, Ile-de-France ¹) présente des singularités quand on la compare à la répartition de l'ensemble des emplois publics et privés en France métropolitaine (**tableau 2**).

Tableau 2 – Effectifs de l'armée de Terre selon le type d'espace défini par l'Insee

Type d'espace	Emploi total	Part de l'emploi	Effectif Terre	Part des effectifs Terre	Coefficient de spécialisation
Diagonale des faibles densités	4 575 707	18 %	33 465	33 %	1,9
<i>dont Grand Est</i>	<i>1 336 568</i>	<i>5 %</i>	<i>17 333</i>	<i>17 %</i>	<i>3,3</i>
Façade Manche – Centre-ouest	5 016 846	19 %	6 189	6 %	0,3
Île-de-France	5 769 838	22 %	5 497	5 %	0,2
U de la croissance	10 650 318	41 %	57 571	56 %	1,4
France Métropolitaine	26 012 709	100 %	102 722	100 %	1,0

Lecture : 18% de l'emploi public et privé, salarié et non salarié, de France métropolitaine se situe dans la diagonale des faibles densités, contre 33% des emplois du domaine fonctionnel Terre. La part des effectifs de l'armée de Terre dans la diagonale des faibles densités est 1,9 fois plus élevée que la part de l'emploi total de France métropolitaine dans ce même espace (« coefficient de spécialisation »)

Champ : domaine fonctionnel Terre 2019, zone d'emploi 2020 (Insee), France métropolitaine

Source : données EMAT(BORG), RP1975-2018 (Insee), zonage Insee, réalisation OED

L'armée de terre apparaît peu centralisée dans la capitale (5% de ses emplois sont situés en Ile-de-France), et montre une concentration presque deux fois plus forte de ses effectifs dans la diagonale des faibles densités par rapport à l'ensemble des emplois publics et privés (coefficient de spécialisation de 1,9). Ce phénomène s'explique notamment par la forte présence de l'armée de Terre dans les zones d'emploi de la région Grand Est marquées par les faibles densités. En effet, l'armée de Terre y emploie 17 % de ses effectifs (héritage historique), cette proportion apparaissant bien supérieure à ce qu'elle est pour l'emploi en France ; ainsi, le coefficient de spécialisation s'élève à 3,3. Enfin, l'armée de Terre est également représentée dans les zones d'emploi dynamiques du « U de la croissance » (coefficient de 1,4), ce qui s'explique par les implantations militaires dans la bande méridionale et en Alsace.

Une implantation forte de l'armée de Terre hors des métropoles et dans les zones d'emploi à économie diversifiée

En s'appuyant sur la classification des zones d'emploi établie par l'INSEE (7 catégories de zones d'emploi, voir encadré en annexe), les effectifs de l'armée de Terre se répartissent comme suit (**Tableau 3 et Graphique 1**) :

- 21 % du domaine fonctionnel Terre est localisé dans des zones d'emploi comprenant de nombreuses fonctions métropolitaines (conception-recherche, service inter-entreprises, prestations intellectuelles). Ce sont les plus grandes villes françaises, principalement des métropoles, très dynamiques ;
- 33 % du domaine fonctionnel Terre est localisé dans des zones d'emploi de taille inférieure et dotées de gros employeurs (« Autres grandes agglomérations et dotées de gros employeurs »), mais sans fonctions métropolitaines. Ce sont essentiellement des villes moyennes ;
- 26 % des effectifs du domaine fonctionnel Terre sont localisés dans des zones d'emploi à économie diversifiée, c'est-à-dire dans les zones d'emploi peu spécialisées dans l'industrie, le tourisme et l'agriculture. Ces zones d'emploi sont plus rurales et composées de villes moins peuplées. C'est dans ces zones que l'armée de Terre est la plus représentée par rapport à l'ensemble de tous les emplois publics et privés (coefficient de spécialisation de 2,3);
- 20% des effectifs du domaine fonctionnel Terre sont localisés dans les zones spécialisées « Tourisme », « agriculture » ou « industrie », et les zones « résidentielles ».

¹ « U de croissance », expression utilisée par l'INSEE pour décrire l'espace allant de la façade atlantique à la côte méditerranéenne, puis de la vallée du Rhône à l'Alsace, très dynamique en termes d'emploi depuis 1975.

Les espaces à faible densité sont caractérisés par des taux de logements vacants plus élevés que la moyenne nationale et une dynamique de l'emploi et de la population moins favorable.

La carte en annexe « Espaces définis par l'Insee » reproduit ces espaces.

Tableau 3 : Répartition des effectifs du DF Terre selon la spécialisation économique de la zone d'emploi

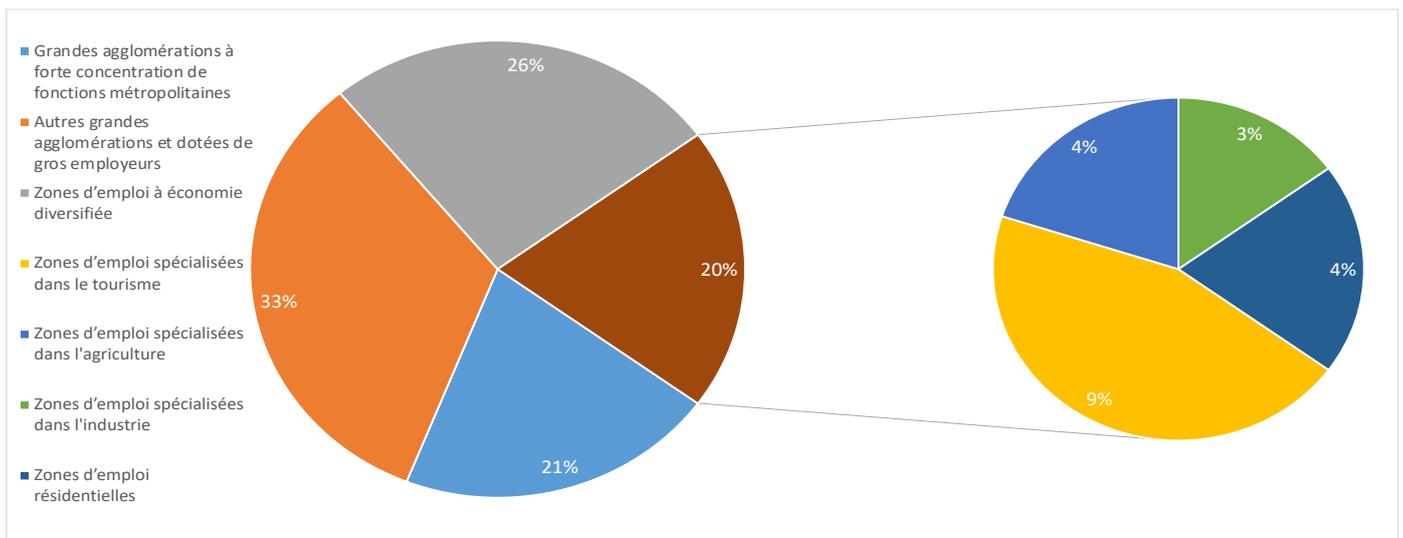
Typologie des zones d'emploi	Part des effectifs du DF Terre	Coefficient de spécialisation de du DF Terre
Grandes agglomérations à forte concentration de fonctions métropolitaines	21%	0,6
Autres grandes agglomérations et dotées de gros employeurs	33%	1,3
Zones d'emploi à économie diversifiée	26%	2,3
Zones d'emploi résidentielles	4%	0,4
Zones d'emploi spécialisées dans l'agriculture	4%	1,1
Zones d'emploi spécialisées dans le tourisme	9%	1,2
Zones d'emploi spécialisées dans l'industrie	3%	0,6
Total général	100%	1

Lecture : 26 % des effectifs du domaine fonctionnel Terre sont rattachés à une emprise localisée dans une zone d'emploi à économie diversifiée. Ainsi, les personnels de l'armée de Terre sont plus représentés dans ce type de zone d'emploi que les autres travailleurs publics et privés (coefficient de spécialisation 2,3).

Champ : domaine fonctionnel Terre 2019, zone d'emploi 2020 (Insee), France métropolitaine

Source : données EMAT(BORG), typologie Insee, données Insee sur le recensement de la population, réalisation OED

Graphique 1 : Répartition des effectifs du DF Terre et spécialisation économique de la zone d'emploi



Lecture : 26 % des effectifs du domaine fonctionnel Terre sont rattachés à une emprise localisée dans une zone d'emploi à économie diversifiée

Champ : domaine fonctionnel Terre 2019, zone d'emploi 2020 (Insee), France métropolitaine

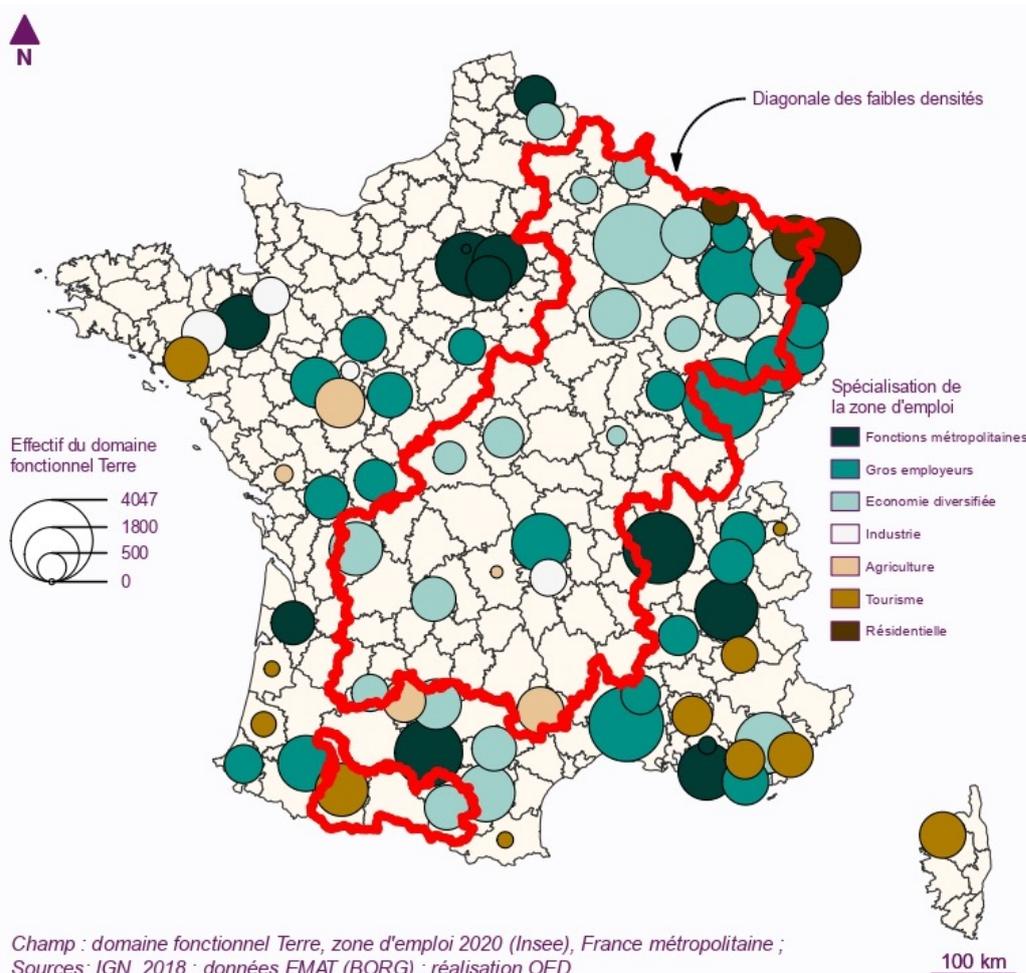
Source : données EMAT(BORG), typologie Insee, réalisation OED

Ainsi, plus de la moitié (54 %, soit l'addition des parts bleue et orange) des personnels du domaine fonctionnel Terre est située dans une zone d'emploi comprenant une agglomération (métropole, ville moyenne, petite ville) avec ou sans fonctions métropolitaines¹. Les zones d'emploi dynamiques où l'armée de Terre est présente correspondent aux zones métropolitaines (Rennes, Toulouse, Paris...) ou proches d'un littoral (**Carte 2**).

L'autre moitié est localisée dans des zones d'emploi moins denses, en majorité caractérisées par une « économie diversifiée ». On y retrouve les zones d'emploi du Nord-Est (excepté les grandes villes d'Alsace), telles que Verdun, Châlons-en-Champagne, Troyes, Sarrebourg. C'est également le cas des zones d'emploi situées au centre de la France, comme Châteauroux ou encore Bourges. Ces zones d'emploi y ont perdu au cours de ces cinquante dernières années leur spécialisation industrielle ou agricole. Elles comportent principalement des villes de taille moyenne ou des petites villes, ce qui illustre la forte présence de l'armée de Terre en-dehors des métropoles.

¹ Voir la définition des fonctions métropolitaines dans l'encadré.

Carte 2 : Effectifs de l'armée de Terre et spécialisation économique des zones d'emploi



Cette implantation des effectifs du domaine fonctionnel Terre hors des métropoles et dans les zones d'emploi à économie diversifiée traduit la spécificité de la géographie de l'emploi de l'armée de Terre, également mise en valeur lorsqu'on compare l'armée de Terre avec les autres employeurs, notamment civils (tableau 4).

Tableau 4 : Spécialisation au niveau des effectifs du domaine fonctionnel Terre et des APU

	Coefficient spécialisation armée de Terre par rapport aux autres employeurs	Coefficient spécialisation armée de Terre par rapport à l'ensemble des APU (administrations publiques)
Grandes agglomérations à forte concentration de fonctions métropolitaines	0,47	0,85
Autres grandes agglomérations dotées de gros employeurs	1,38	1,1
Zones d'emploi à économie diversifiée	2,4	1,17
Zones d'emploi résidentielles	0,43	1,02
Zones d'emploi spécialisées dans l'agriculture	1,07	1,02
Zones d'emploi spécialisées dans le tourisme	1,22	1,03
Zones d'emploi spécialisées dans l'industrie	0,65	0,85

Note de lecture : un coefficient de spécialisation supérieur à 1 signifie que le secteur d'activité en question (Armée de Terre ou APU) est surreprésenté dans la zone d'emploi dans lequel il est implanté, et inversement si le coefficient est inférieur à 1.

Champ : domaine fonctionnel Terre 2019, zone d'emploi 2020 (Insee), France métropolitaine

Source : données EMAT(BORG), RP1975-2018 (Insee), typologie Insee, réalisation OED

La part des effectifs de l'armée de Terre situés dans les zones d'emploi à économie diversifiée, c'est-à-dire les zones d'emploi qui ont perdu au fil des décennies leurs spécialisations industrielle ou agricole, est 2,4 fois plus élevée que la part de l'ensemble des employés publics et privés (tous les secteurs d'activité confondus) ; elle y est également 1,17 fois plus élevée que la part des employés publics (ensemble des administrations publiques, dont les emplois de la Défense).

A l'inverse, l'armée de Terre est nettement sous-représentée dans les métropoles : sa part y est deux fois moins élevée que pour l'ensemble de l'emploi public et privé (coefficient égal à 0,47). Si l'on prend en compte uniquement l'emploi public, le constat est similaire : la part de l'emploi du domaine fonctionnel Terre dans les métropoles y est plus faible (coefficient égal à 0,85).

Le coefficient de spécialisation de 1,38 pour les « autres grandes agglomérations » traduit à l'inverse la surreprésentation de l'armée de Terre dans les villes moyennes et les petites villes par rapport à l'emploi total national.

L'armée de Terre est présente dans des villes qui bénéficient de politiques publiques de revitalisation des territoires

Du fait de cette implantation très spécifique, liée à son ancrage historique, l'armée de Terre est présente dans de nombreux territoires concernés par des politiques de revitalisation des territoires. On relève ainsi (carte 3) que 22 des 26 zones d'emploi localisées dans la diagonale des « faibles densités » et dans lesquelles l'armée de Terre est implantée (carte 1) présentent une évolution de l'emploi négative ou inférieure à la moyenne nationale sur la période 1975-2018. Parmi ces 22 zones d'emploi, qui représentent un quart (soit 28 000 emplois) des effectifs employés par l'armée de Terre dans l'Hexagone, 19 abritent au moins une ville bénéficiant des programmes nationaux « Cœur de ville » ou « Petite ville de demain » (voir encadré).

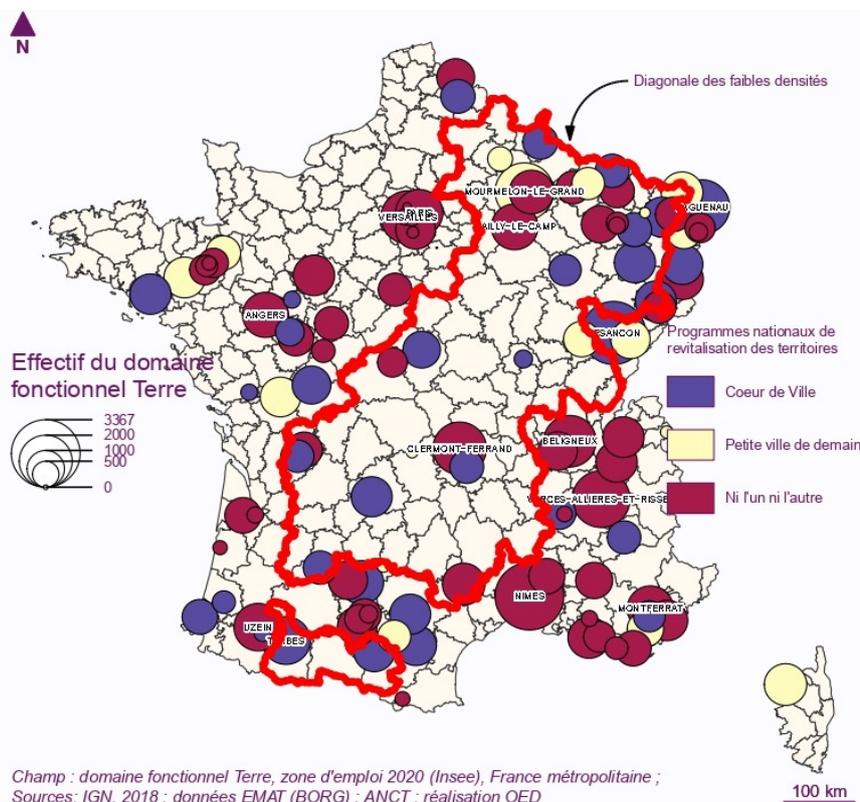
En outre, 44% des effectifs de l'armée de Terre (civils et militaires, en métropole et en outre-mer) sont localisés dans ces villes qui sont spécifiquement accompagnées par des politiques associant étroitement l'État, les collectivités et tous les autres porteurs de politiques publiques. En prenant en compte les implantations de l'armée de Terre dans des villes à proximité de villes « Cœur de ville » (Brie, Bourogne, Thierville sur Meuse, Uzein...), cette part est portée à 50% des effectifs.

Les programmes « Cœur de ville » et « Petites villes de demain »

Le programme « **Cœur de ville** », lancé en 2017 a pour objectif de soutenir une sélection de 234 villes (France métropolitaine et outre-mer) dont la population est comprise entre 20 000 (environ) et 100 000 habitants pour la mise en œuvre d'actions destinées à conforter, dans le cadre d'un plan d'actions pluriannuel, leurs fonctions de centralité et redynamiser leur centre-ville : commerce, services, logement, numérique, transports, équipements...L'armée de Terre est présente dans 41 de ces villes (en métropole et en Outre-mer)

Le programme « **petites villes de demain** » poursuit les mêmes objectifs que « Cœur de ville » mais au bénéfice de villes de 15 000 habitants (environ) et moins, exerçant des fonctions de centralité et se trouvant en situation de fragilité. Ce sont donc des villes qui irriguent des bassins de vie à dominante rurale. L'armée de Terre est présente dans 18 de ces villes.

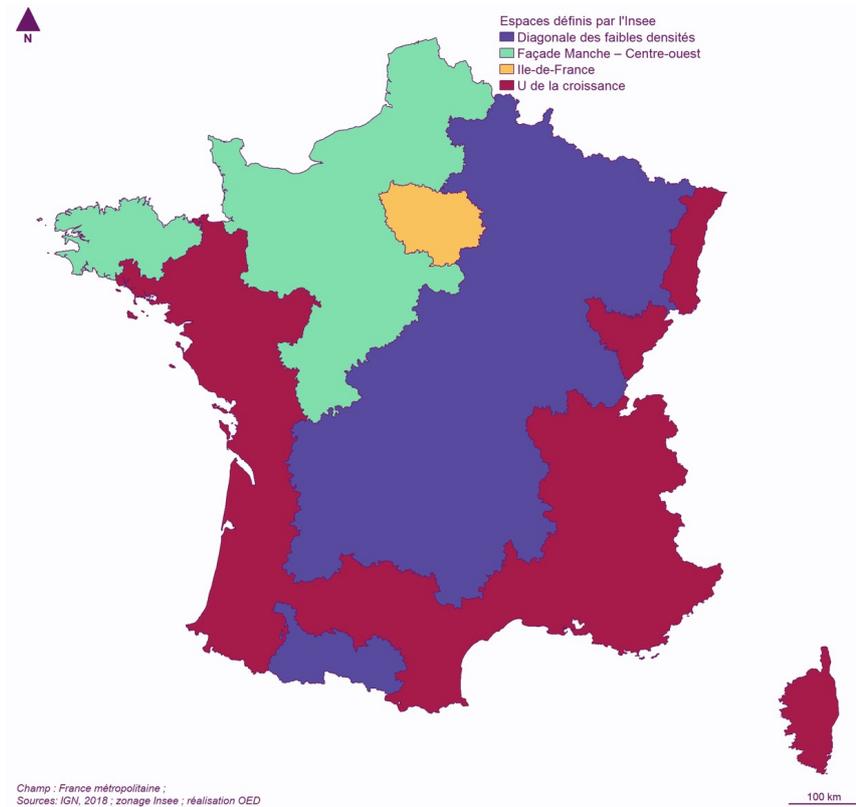
Carte 3 – Répartition des effectifs du domaine fonctionnel Terre et programmes nationaux de revitalisation des territoires dans les petites villes et les villes moyennes



L'armée de Terre reste donc très localisée dans ses zones d'implantation historiques, notamment dans le Nord-Est de la France métropolitaine. Elle se singularise par une présence plus marquée que l'ensemble des autres employeurs publics et privés dans la diagonale des faibles densités, où elle participe directement à l'affirmation de la place de l'État. Une autre de ses particularités tient à la place qu'elle occupe dans les petites villes et les villes de taille moyenne, dotées de gros employeurs ou caractérisées par une économie diversifiée. Dans certaines de ces villes moyennes et de ces petites villes, l'armée de terre est le premier ou l'un des premiers employeurs, et peut ainsi contribuer directement au maintien ou au développement de l'offre commerciale, éducative, de santé et d'autres services publics.

ANNEXES

Espaces définis par l'Insee



Typologie des spécialisations économiques des zones d'emploi en France

L'INSEE distingue sept types de zones d'emploi, en fonction de leur spécialisation économique :

Les « grandes agglomérations à forte concentration de fonctions métropolitaines », au nombre de 17, présentent de nombreux emplois dans les fonctions dites métropolitaines (conception et recherche, commerce inter-entreprises, gestion, culture-loisirs, prestations intellectuelles). Un tiers de l'emploi national y est localisé. Ce sont les gros pôles urbains de la France.

Les « autres grandes agglomérations dotées de gros employeurs », au nombre de 52, présentent peu de fonctions métropolitaines. Y figurent en particulier des entreprises employant plus de 250 salariés. Ces zones d'emploi comprennent surtout des villes moyennes et des petites villes.

Les « zones d'emploi à économie diversifiée », au nombre de 68, sont principalement composées de territoires ruraux peu spécialisés dans l'industrie, le tourisme et l'agriculture. Une partie majoritaire de ces zones d'emploi a connu une baisse de l'emploi dans l'agriculture ou l'industrie. La quasi-totalité de ces zones d'emploi se situe le long d'une bande qui s'étend du sud-ouest au nord-est.

Les « zones d'emploi à forte orientation touristique », au nombre de 45, sont situées sur le littoral et dans le massif alpin, et elles se caractérisent par de nombreux emplois touristiques.

Les « zones d'emploi spécialisées dans « l'agriculture », au nombre de 38, sont peu denses, et elles ont une part de l'emploi agricole supérieure à 12%, au-dessus de la moyenne nationale.

Les zones d'emploi spécialisées dans « l'industrie » présentent un taux d'emploi dans le secteur industriel élevé. Il est en moyenne de 26 %, soit environ deux fois plus que dans les zones d'emploi à économie diversifiée.

Les « zones résidentielles », au nombre de 49, ont une densité économique faible et un volume de population active occupée plus fort que l'emploi. Ces zones d'emploi sont majoritairement localisées dans le bassin parisien, dans le périurbain lyonnais, et le long des frontières.

BIBLIOGRAPHIE

- Jackson C L, Day F A (1993), « *Locational concentrations of military retirees in the United States* », The Professional Geographer, 45(1) : p. 66-65.
- Manné I., Méreau B, Michaïlesco F, Rousseau L (2022), « *En quarante ans, l'emploi se concentre progressivement dans les grandes zones d'emploi hors Île-de-France* », Insee Première, n° 1 895, Insee.
- Ministry of Défense (2021), « *Annual location statistics : 1 April 2021* », Official Statistics, published 1 July 2021, UK ministry of Defense.
- Moura S (2021), « *La Défense au cœur des territoires* », Ecodef, n° 197, ministère des Armées.
- Regrain R (1988), « *Les territoires de l'armée en France métropolitaine* », Mappemonde, 88(1) : p. 38-41.

ÉCODEF - ÉTUDES

L'Observatoire Économique de la Défense diffuse ÉcoDef par courriel (format pdf). Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur : Internet : www.defense.gouv.fr/sga Intranet : www.sga.defense.gouv.fr

Observatoire Économique de la Défense

(SGA/DAF/OED) Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin, CS 21623,
75509 Paris CEDEX 15

Directeur de la publication : Chloé MIRAUX

Rédacteur en chef : Pierre GREFFET

Auteurs : Jessie LEROUSSEAU (OED), Sylvain MOURA (OED), Jean MASON (EMAT/BES), Anaëlle MEVELLEC (EMAT/BES), François SCHRICKE (EMAT/BES)